

Guêpier d'Europe

Merops apiaster

Ordre : Coraciiformes / Famille : Méropidés

Taille de 28 cm / Envergure de 44 à 49 cm /
Plumage très coloré / Ventre bleu et gorge
jaune chez l'adulte / Bec noir



En vol, il alterne des battements
d'ailes rapides avec de longs glissés



Sifflements roulés et rauques
très caractéristiques»



Habitat en milieux ouverts /
Près de l'eau



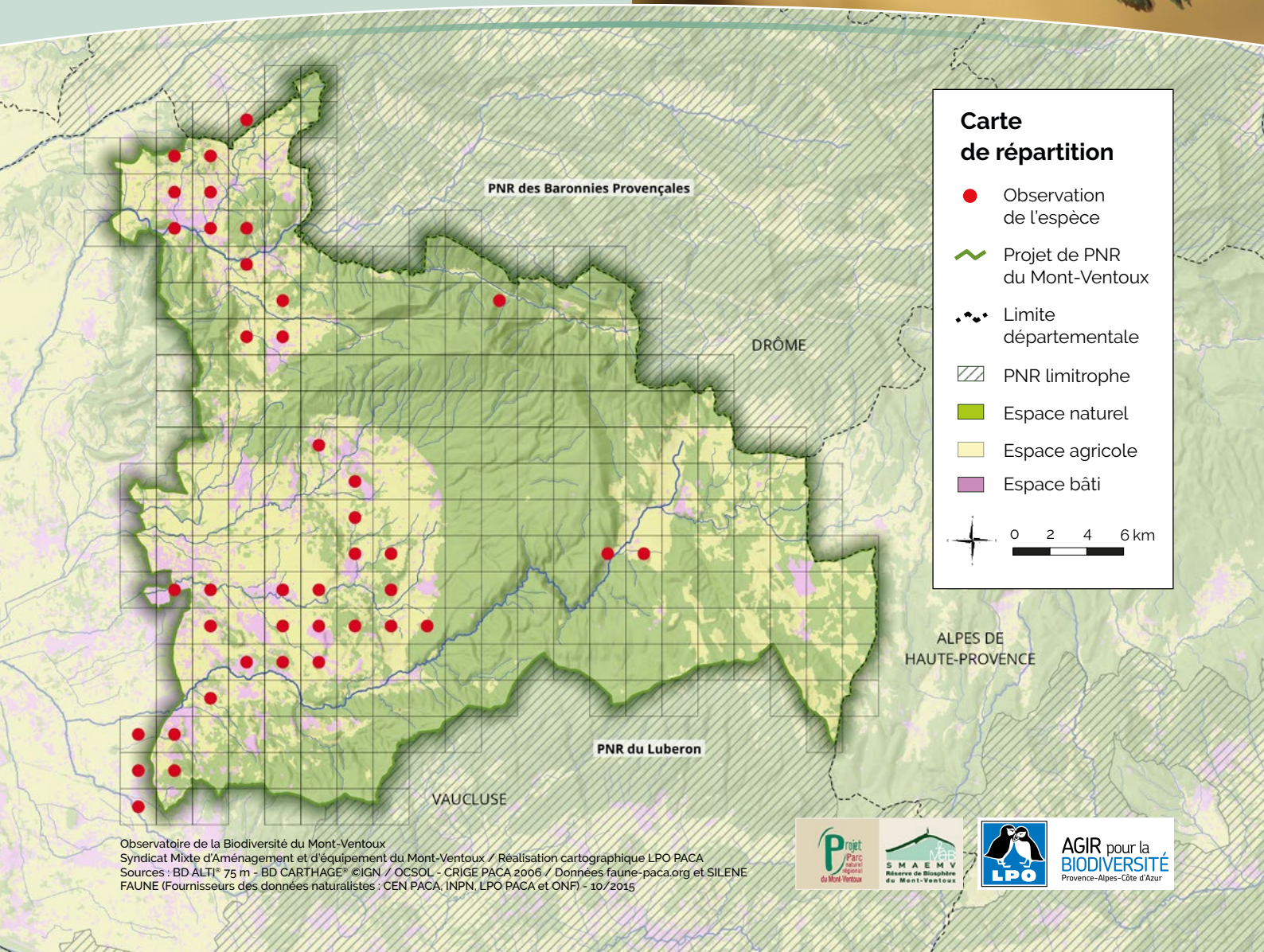
Alimentation composée
principalement d'hyménoptères /
Occasionnellement d'autres insectes volants



L'espèce est migratrice transsaharienne
dans le projet de PNR du Mont-Ventoux

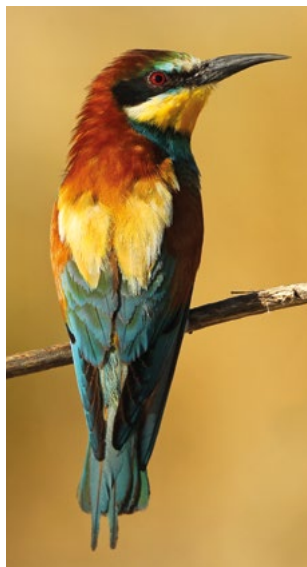


Guêpier d'Europe © Aurélien AUDEVARD





— IDENTIFICATION —



Le Guêpier présente un plumage très coloré.

© Aurélien AUDEVARD

► Éléments d'identification :

Le Guêpier présente un plumage très coloré. L'adulte se distingue par un ventre bleu contrastant avec la gorge jaune. Le reste du dos et la calotte sont brun roux, ainsi qu'une grande partie de l'aile (qui possède aussi du vert). Le front est blanchâtre et le sourcil noir. Son long bec noir est arqué vers le bas. La queue, verdâtre sombre, est également assez longue, surtout les rectrices centrales qui sont en pointe. Les deux sexes sont identiques. Le jeune est plus terne, d'une coloration générale verte, sauf la gorge qui est jaune pâle. La queue est plus courte que chez l'adulte. Le vol est lui aussi typique : il alterne des battements d'ailes rapides avec de longs glissés, parfois très bas ou au contraire à bonne hauteur.

► Confusions possibles :

Pas de problème d'identification, si ce n'est le jeune de l'année qui peut ressembler au Guêpier de Perse *Merops persicus*, du fait de sa coloration verte.

► Chant et manifestations sonores :

Sifflements roulés et rauques très caractéristiques.



— BIOLOGIE —

► Habitats de l'espèce :

Le Guêpier d'Europe affectionne les milieux ouverts, souvent près de l'eau. Il creuse un terrier pour nicher dans des falaises de sable ou de terre meuble, naturelles (bord de fleuve ou de rivière par exemple) ou artificielles (sablrières). Il lui faut des arbres (ou des fils électriques) pour se percher. Il fréquente aussi les milieux steppiques et les cultures. Dans ses quartiers d'hivernage africains, on le trouve dans la savane mais aussi dans les zones agricoles.

► Comportements :

Le Guêpier d'Europe niche le plus souvent en colonies, de quelques unités à quelques dizaines de couples. Le couple est le plus souvent monogame (bigamie rare) et peut-être uni pour la vie, mais les informations manquent à ce sujet. Le comportement d'aide à la reproduction des couples nicheurs par des individus jeunes ou non appariés («helpers») est un comportement assez fréquent chez cette espèce.

► Régime alimentaire :

Le régime alimentaire du Guêpier d'Europe est composé principalement d'hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes) que l'espèce attrape en vol, à la suite d'un vol rapide, ou encore à partir d'un perchoir. D'autres insectes volants, comme les libellules, sont également capturés.

► Reproduction :

Les hivernants commencent à remonter vers le nord au mois de mars. En France, les premiers oiseaux sont généralement signalés dans la première quinzaine d'avril. Le nid consiste en un tunnel creusé dans le sol meuble d'une falaise de taille variable. Cette galerie peut atteindre 2 mètres de long (en moyenne, un peu plus d'un mètre). Elle est creusée par le couple. De 6 à 7 œufs blancs sont ensuite déposés par la femelle et seront incubés pendant 20 jours par les deux sexes. Une seule ponte est produite, mais en cas d'échec, une ponte de remplacement est possible. Les jeunes sont nidicoles et sont nourris par les deux parents. L'envol se situe entre le 20ème et le 33ème jour. Il entame sa migration postnuptiale surtout à partir de la mi-août, après les



L'adulte se distingue par un ventre bleu contrastant avec la gorge jaune.

© André SIMON

rassemblements de familles qui ont lieu en juillet. En France, le pic migratoire se situe fin août / début septembre. De rares oiseaux sont encore notés en octobre. L'espèce migre en troupes, parfois nombreuses, et souvent haut dans le ciel.

— AIRE DE RÉPARTITION —



► Distribution géographique (à l'échelle internationale, nationale et régionale) :

Espèce monotypique, le Guêpier niche en zone méditerranéenne et érémiennne, au Moyen-Orient et en Asie centrale jusqu'au Kazakhstan et au Nord-Ouest de la Mongolie ; il descend au sud jusqu'à Oman. Il est également nicheur en Afrique du Sud et en Namibie. Les oiseaux européens migrent et hivernent en Afrique tropicale : d'une part en Afrique de l'Ouest (du Sénégal au Ghana) pour les nicheurs français, ibériques et d'Afrique du Nord et d'autre part dans l'est et le sud du continent africain pour les nicheurs d'Europe centrale et orientale. En France, le Guêpier d'Europe se reproduit principalement dans le Midi de la France, y compris en Corse, où se trouvent ses plus gros effectifs. Il est également nicheur en maintes régions plus au nord : Vallée du Rhône, Bourgogne, Jura, Ile-de-France... Il est nettement plus rare et irrégulier dans le nord du pays (du Nord à la Manche, ainsi que dans l'Aisne). Les effectifs en région PACA sont estimés entre 1800 et 4400 couples. L'espèce est particulièrement bien présente dans le Vaucluse.



Le régime alimentaire du Guêpier d'Europe est composé principalement d'hyménoptères (abeilles, bourdons, guêpes).

© Aurélien AUDEVARD

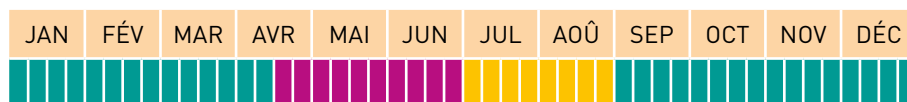
— CONNAISSANCES —



► Statut biologique :

L'espèce est migratrice transsaharienne.

► Phénologie :



■ Emancipation des jeunes et rassemblements des familles

■ Nidification : Ponte et incubation, élevage des jeunes

■ Migration et hivernage

► Localisation sur le Mont-Ventoux :

cf. carte de répartition de l'espèce à l'échelle du projet de PNR.

► Évolution des populations sur le Mont-Ventoux :

Le Guêpier niche surtout dans les zones agricoles de la plaine du Comtat et de manière très sporadique – et à confirmer – sur le plateau d'Albion. L'estimation de l'évolution des effectifs de cette espèce sur le territoire reste délicate compte tenu de la fluctuation de l'occupation des sites de nidification au gré de leur disponibilité d'une année sur l'autre.



► Études et suivis réalisés sur le Mont-Ventoux :

L'espèce ne fait pas l'objet d'un suivi particulier.



► Statuts de protection (protection nationale/européenne ; statuts internationaux) & Statuts de conservation (Liste rouge PACA ; Liste rouge France; Liste rouge UICN)

Statuts de protection		Statuts de conservation		
Directive Oiseaux	-	Europe	Préoccupation mineure	LC
Convention de Berne	Annexe 2	France	Préoccupation mineure	LC
Convention de Bonn	Annexe 2	Région	Préoccupation mineure	LC
Convention de Washington	-	Sources : UICN, liste rouge (LR)		
Protection nationale	Espèce protégée			
Autre(s) statut(s) en PACA				
Espèce remarquable ZNIEFF				

► Facteurs de régression :

Les principales menaces pèsent actuellement sur les milieux de reproduction. Un grand nombre de sites non protégés sont tributaires de modifications liées à l'exploitation des carrières de granulats. Les habitats de nidification du Guêpier sont en outre menacés par leur caractère instable et improductif. Ils se dégradent par érosion naturelle et sont parfois détruits volontairement du fait de leur manque d'esthétisme ou de valeur économique. Le dépôt de gravats ou le bouchage volontaire des terriers ne sont pas rares. La réduction de la quantité de ses proies, par l'utilisation de pesticides dans l'agriculture, constitue également une menace pour cette espèce essentiellement insectivore. Sur des sites d'installation de colonies bien connues, des dérangements par les photographes animaliers ou des naturalistes ne sont pas non plus à exclure. Un public non averti par la présence de guêpier peut les déranger par les mouvements incessants autour des nids - le piétinement exercé sur les surplombs des galeries pouvant générer affaïssement de la falaise -, par l'introduction de bâtons dans les galeries ou encore la destruction d'un pan ou de la totalité de la falaise occupée par une colonie. Il faut aussi ajouter que les conditions d'hivernage en Afrique doivent jouer un rôle important sur l'évolution des effectifs.

► Mesures de conservation :

Dans la zone de répartition du Guêpier d'Europe, il serait important de limiter le dérangement causé par toute activité perturbatrice ou bruyante, proche des nids et en période de nidification, de fin mai à mi-juillet. La modification des milieux autour des sites de nidification et l'utilisation inconsidérée des pesticides constituent des mesures applicables à l'ensemble des sites occupés par l'espèce. La création et l'extension des carrières doivent être surveillées de manière à recréer des sites de substitution aux colonies détruites. Les principales colonies connues mériteraient d'être englobées dans des périmètres de protection suffisamment larges afin d'anticiper les variations de disponibilité des sites de nidification. Cela pourrait se traduire par la restauration des habitats propices et tranquilles en retirant notamment la végétation pionnière aux alentours de sites occupés l'année précédente et le déblayement au besoin des galeries. Ce chantier pourrait en outre permettre de sensibiliser le grand public par l'organisation d'un chantier d'écovolontariat. On peut enfin rappeler la possibilité d'aménagement de nouveaux habitats propices aux Guêpiers lors notamment de réaménagements de carrière dans une région fréquentée par l'espèce ou pour la substitution d'un habitat menacé (mesure compensatoire).



© André SIMON



Pour en savoir plus

 <http://www.oiseaux.net/oiseaux/guepier.d.europe.html>

Bibliographie

DHERMAIN, F. (1999). *Guêpier d'Europe Merops apiaster*. Pp. in : ROCAMORA, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris. 560p

FLITTI, A. & KABOUCHE, B. (2009) *Guêpier d'Europe Merops apiaster*, In : FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. LPO PACA. Delachaux et Niestlé, 544p

GALEOTTI, P. & INGLISA, M. (2001). *Estimating predation impact on honeybees Apis mellifera L. by European bee-eaters Merops apiaster L.* Revue d'écologie, 56 (4) : 373 – 388.

INGLISA, M. & GALEOTTI, P. (1993). *Daily activity at nests of the European bee-eaters (Merops apiaster)*. Ethology Ecology & Evolution, 5 (1): 107 – 114.

JONES, C. S., LESSELLS, C. M. & KREBS, J. R. (1991). *Helpers-at-the-nest in European Bee-eaters (Merops apiaster): a genetic analysis*. Experientia Supplementum, 58 : 169 – 192.

JOHANNOT F. & WELTZ M. coord. (2012). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion*

des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 8 Oiseaux (volume 2 de la Fauvette sarde à l'Oie cendrée, 390 page). La documentation française, Paris.

Naturalia & LPO PACA (2010). *Zone de Protection Spéciale «Garrigues de Lançon et chaînes alentour», Inventaires et cartographie du site Natura 2000*. DREAL PACA. 76 p + annexes.

OLIOSO, G. (1996). *Oiseaux de Vaucluse et de la Drôme provençale*. Centre de Recherche sur les Oiseaux de Provence, Conservatoire Etude des Ecosystèmes de Provence & Société d'Etudes Ornithologiques de France. 207 p



Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Equipement du Mont-Ventoux et de Préfiguration du Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
830, av. du Mont-Ventoux
84200 Carpentras

☎ 04 90 63 22 74
✉ accueil@asmaemv.fr
🌐 smaemv.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

LPO PACA
Villa Saint-Jules
6, av. Jean-Jaurès
83400 Hyères

☎ 04 90 63 22 74
✉ paca@lpo.fr
🌐 paca.lpo.fr

Rédaction :
Olivier HAMEAU,
Jeremy RASTOUIL

Relecture :
Magali GOLIARD,
Anthony ROUX

Cartographie :
Marion MENU

Infographie :
Sébastien GARCIA

Réalisation LPO PACA, 2015